

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 28 janvier 2021

INSECURITÉ ET DÉLINQUANCE EN 2020 : UNE PREMIERE PHOTOGRAPHIE

Retrouvez la publication [ici](#)
Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)
Interstats Analyse n°32, SSMSI, paru le 28 janvier 2020

Cette publication présente un premier état des lieux chiffré de la délinquance en France en 2020 avant un bilan complet qui sera publié au 2^e trimestre 2021. Sont présentés ici des chiffres révisés par rapport aux chiffres publiés mensuellement par le SSMSI (et aux chiffres bruts disponibles sur la plateforme Data.gouv), après prise en compte notamment des requalifications des infractions, intervenues dans le cadre des procédures pénales.

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, marqué par deux périodes de confinement national de la population, la plupart des indicateurs de la délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie reculent fortement en 2020.

Délinquance constatée en 2020 et taux d'évolution annuelle	Nombre de faits constatés (cumul annuel)			Variation (A/A-1) (en %)		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)	863	880	845	-2	+4	+2
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	260 500	258 400	238 600	+1	+8	+8
- <i>Violences intrafamiliales</i>	131 200	119 800	104 700	+9	+14	+10
- <i>Autres coups et blessures volontaires</i>	129 300	138 600	133 900	-7	+4	+6
Violences sexuelles	54 800	53 200	47 400	+3	+12	+19
- <i>Viols</i>	24 800	22 300	18 800	+11	+19	+18
- <i>Autres agressions sexuelles (y compris harcèlement sexuel)</i>	30 100	30 900	28 700	-3	+8	+20
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	6 900	7 500	7 500	-8	-1	-10
Vols violents sans arme	63 700	78 700	80 500	-19	-2	-7
Vols sans violence contre des personnes	543 700	715 700	695 400	-24	+3	-1
Cambriolages de logements	185 600	231 900	231 800	-20	0	-6
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	119 700	137 700	140 300	-13	-2	-8
Vols dans les véhicules	218 500	262 800	260 600	-17	+1	-1
Vols d'accessoires sur véhicules	73 200	88 900	93 700	-18	-5	-6
Destructions et dégradations volontaires	523 500	602 600	607 300	-13	-1	-2
Escroqueries	362 700	359 900	323 100	+1	+11	+1

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

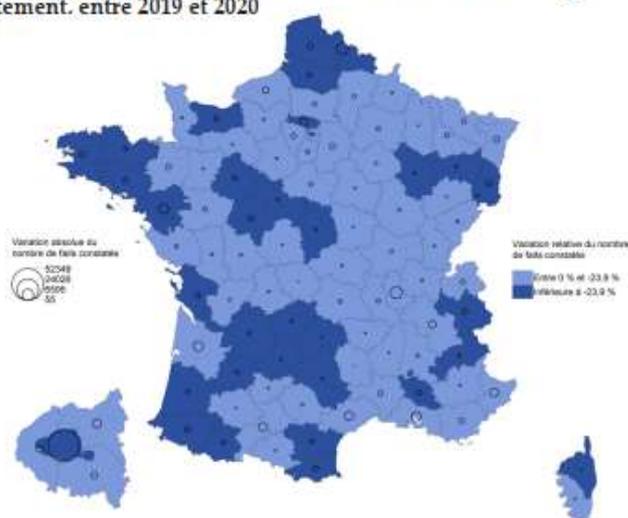
Ainsi, les baisses sont très nettes concernant les enregistrements de vols sans violence contre les personnes (-24 %), de cambriolages de logements (-20 %), de vols violents sans armes (-19 %), de vols liés aux véhicules (vols d'accessoires sur véhicules -18 %, vols dans les véhicules -17 %, et vols de véhicules -13 %), de destructions et dégradations volontaires (-13 %) et dans une moindre mesure de vols avec armes (-8 %). Par ailleurs, le nombre de victimes d'homicides enregistrés diminue aussi en 2020 (-2 % sur un an) et s'élève à 863 victimes en données révisées (contre 880 en 2019 et alors qu'il était en hausse ces deux dernières années), dont 7 dans le cadre d'attentats terroristes.

En revanche, les indicateurs qui enregistraient une forte hausse en 2019 augmentent de nouveau en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, mais de manière plus modérée : les violences sexuelles enregistrées (+3 % après +12 % en 2019), les escroqueries enregistrées (+1 % après +11 % en 2019) et les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus (CBV) enregistrés (+1 % après +8 % en 2019).

Cette légère hausse globale du nombre de victimes de CBV enregistrées résulte d'une forte augmentation du nombre de victimes dans le cadre intrafamilial (+9 %, après des hausses déjà très marquées les années précédentes), alors que le nombre des autres victimes de CBV est en nette diminution en 2020 (-7 %, après des hausses plus modérées en 2019 et 2018). La part des victimes de violences intrafamiliales au sein de l'ensemble des victimes de CBV enregistrées continue ainsi de s'accroître : elle dépasse désormais les 50 % (contre 44 % en 2018).

Dans ce contexte, les tendances nationales de chaque indicateur - à l'exception des coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus - se retrouvent sur la quasi-totalité des régions et des départements, avec néanmoins une ampleur qui peut être variable selon les territoires, y compris en Outre-mer. S'agissant de la composante intrafamiliale de l'indicateur des CBV, les résultats départementaux seront fournis dans le bilan complet qui paraîtra au deuxième trimestre 2021.

21. Évolution du nombre de vols sans violence contre des personnes par département, entre 2019 et 2020



Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : en 2020, les vols sans violence contre les personnes ont fortement diminué sur l'ensemble des départements par rapport à 2019 (baisses dites « significatives, voir encadré « Sources et Méthodes » pour davantage d'informations).

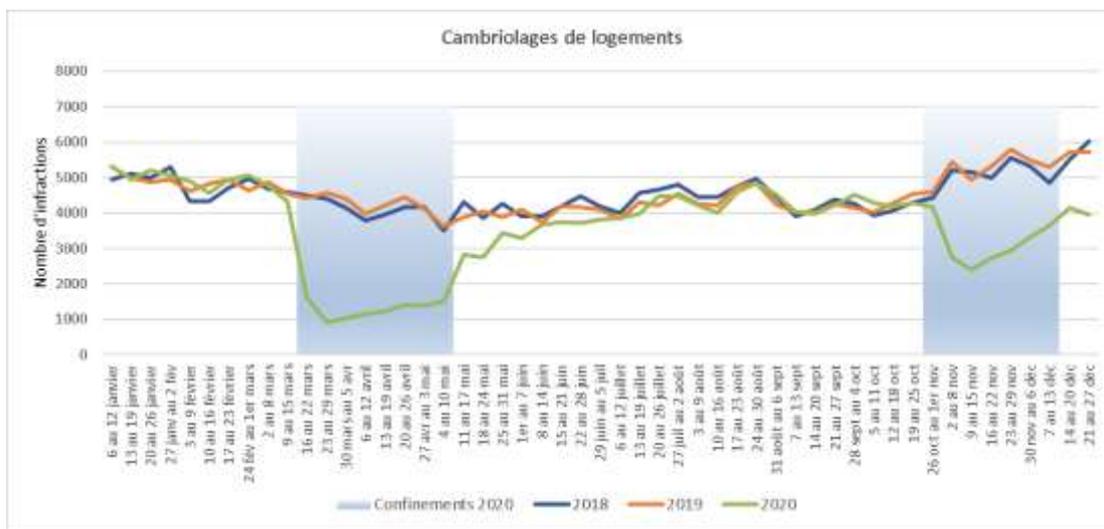
Sources : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie – Insee, recensement de la population 2017.



La présente publication propose également un focus relatif aux **effets sur l'évolution de la délinquance** enregistrée en 2020 des **différentes mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie** de Covid-19, et en particulier les deux confinements nationaux.

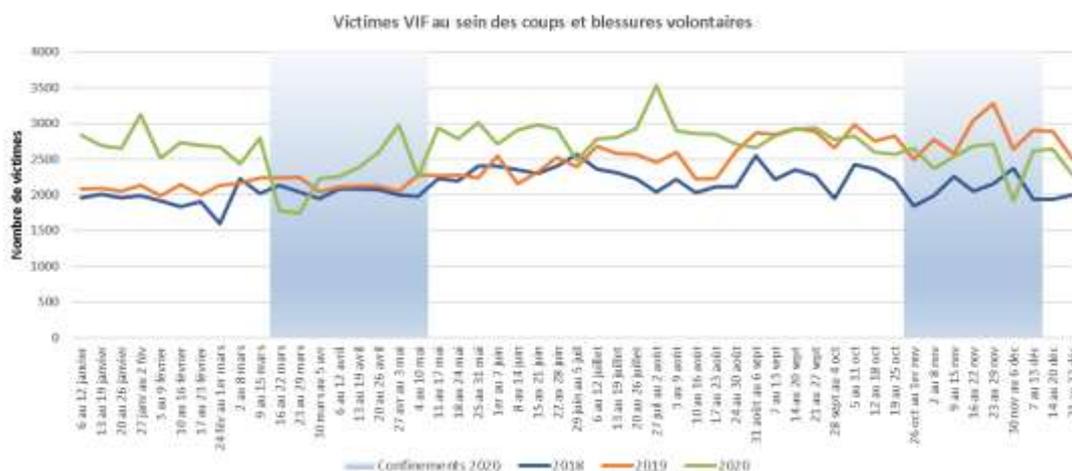
Parmi les indicateurs observés, tous ont enregistré une chute drastique lors du premier confinement (avec des baisses record - par rapport à la même période de 2019 - de 78 % pour les vols sans violence contre les personnes et de 71 % pour les cambriolages), à l'exception notable du nombre de victimes de coups et blessures volontaires dans le cadre intrafamilial, dont les enregistrements ont subi une hausse de 5 % (toujours par rapport à la même période de 2019), malgré un recul en tout début de confinement. La baisse massive de la délinquance enregistrée lors du premier confinement a été moins marquée lors du second confinement, les enregistrements de violences sexuelles et d'escroqueries et abus de confiance ayant même au contraire augmenté par rapport à 2019.

En fin d'année 2020, les niveaux des indicateurs ayant drastiquement baissé lors du premier confinement restaient sensiblement inférieurs à ceux observés avant le début de la crise sanitaire après s'en être rapprochés pendant l'été. En revanche, les enregistrements de victimes de violences sexuelles et d'escroqueries terminaient l'année à des niveaux supérieurs à ceux de 2019, dans le prolongement de leur tendance à la hausse d'avant la crise sanitaire.



Champ : France entière.

Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.



Champ : France entière.

Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Pris dans leur ensemble, les territoires ultramarins, à l'instar de la métropole, présentent des indicateurs de délinquance enregistrée majoritairement orientés à la baisse en 2020, malgré des dynamiques contrastées entre les différents territoires.

Les données relatives à la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales sont systématiquement complétées ici par des résultats de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS) réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) et le SSMSI, auprès d'un échantillon de la population, car les victimes d'infractions ne déposent pas toujours plainte. L'édition 2020 portant sur les victimations de 2019 n'ayant pas pu avoir lieu compte tenu des mesures mises en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, l'édition 2021 permettra d'obtenir des données relatives aux années 2019 et 2020.

À propos du SSMSI

Le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, au ministère de l'Intérieur. Il a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public. Le SSMSI respecte à ce titre un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Comme les autres membres du service statistique public, son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis), et son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>

https://twitter.com/Interieur_stats